

## SOCIÉTÉ DE CULTURES INDUSTRIELLES AU MAROC

S.A., 18 octobre 1923.

SOCIÉTÉ DE CULTURES INDUSTRIELLES AU MAROC  
S.A. chérifienne au capital de 2 MF.  
Siège social : Casablanca, 10, r. de l'Industrie  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 702)

Conseil d'administration  
composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.

GRADIS (Gaston), 12, r. Albéric-Magnard, Paris ; pdt ;  
LE BARBIER (Louis) <sup>1</sup>, 54, r. St-Lazare, Paris ; v.-pdt ;  
PROVOT (Gaston), 28, r. de Naples, Paris ; v.-pdt ;  
CARLE (Georges) <sup>2</sup>, à Rabat ;  
FOURCADE (Alfred), 28, r. de Naples, Paris ;  
GASTON-DREYFUS ET Cie, 13, r. Lafayette, Paris ;  
GUILLEMET, à Casablanca ;  
MERCADE (Félix), 11, r. de la Pépinière, Paris ;  
ORCEL (Jacques), 194, r. de Rivoli, Paris ;  
PILLOIS (Louis), 11, av. de l'Opéra, Paris ;  
ROCHEFORT (Guy-Louis-Gaston de), 145, r. de la Pompe, Paris.

Commissaires aux comptes  
BONAN (Félix), 16, r. de l'Industrie, Paris ;  
DUFOURNET, 11, av. de l'Opéra, Paris ;  
PEYLIN (Henri), 23, r. de Lunéville, Casablanca.

---

Les cultures fruitières au Maroc.  
(*Notre Rive. Revue nord-africaine illustrée*, octobre 1928)

Sur l'initiative de M. Gaston Lebault, ingénieur agricole, directeur de la Société des Cultures industrielles au Maroc, une tentative d'union et de défense des intérêts des planteurs d'arbres fruitiers a été réalisée. Une association sera bientôt constituée. Les statuts sont déjà élaborés, et il nous paraît intéressant d'en reproduire les articles essentiels.

---

<sup>1</sup> Louis Le Barbier (1862-1934) : avocat, publiciste colonial, administrateur de sociétés. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Soc.\\_miniére\\_de\\_Kemon.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Soc._miniére_de_Kemon.pdf)

<sup>2</sup> Georges Carles, 5, r. de l'Ourcq, Rabat et 26, r. de Varenne, Paris : administrateur des Éts Menager, écorce à tannins, oranges, mandarines, à Kénitra (Port-Lyautey), et de la Société agricole des Zemmours.

Le groupement prendra le nom de « Association des planteurs d'arbres fruitiers » et aura pour but :

1° La défense des intérêts généraux des planteurs d'arbres fruitiers;

2° L'établissement d'un programme de plantation en rapport avec les possibilités du Maroc et les exigences de ses divers débouchés;

3° L'étude de toutes les questions techniques ayant trait aux arbres fruitiers, à l'écoulement et à la conservation de leurs produits ;

4° La diffusion parmi les colons du Maroc de toutes les connaissances groupées par l'Association et pouvant être utile à l'objet ci-dessus.

Il sera constitué par le bureau un comité technique chargé d'élaborer un programme de plantation adapté au Maroc.

Le comité sera composé de 10 à 20 membres choisis par le bureau qui en fera partie lui-même d'office.

Il comprendra en outre, des planteurs de chaque grande région du Maroc, représentée au sein de l'Association des techniciens de l'arbre (pépiniéristes ou autres), des industriels du fruit, des exportateurs ou vendeurs.

Il se réunira, le plus rapidement possible après la constitution de l'association en vue de dégager les lois sur lesquelles devraient être basées les plantations futures.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente, pour tous ceux que l'avenir de la colonisation préoccupe, l'adhésion compacte de toutes les bonnes volontés

Et puisque nous avons entamé cette question si passionnante de l'arboriculture, nous sera-t-il permis d'indiquer qu'au cours de la « Journée de l'Arbre fruitier » tenue à Rabat, lors de la Foire, M. Mallet, directeur général de l'Agriculture, fit publiquement la promesse de l'édition d'un opuscule relatant les enseignements des divers conférenciers, en tête desquels se trouvait naturellement M. Rey-Rozet, l'apôtre de l'arbre fruitier.

Cet opuscule, très ardemment désiré, n'a pas encore paru. Nous serait-il possible d'en connaître la raison ?

H. P.

*(Écho du Maroc.)*

---

SOCIÉTÉ DE CULTURES INDUSTRIELLES AU MAROC  
Société anonyme marocaine au capital de 7.000 000  
Siège social 16, rue de l'Aviation-Française, Casablanca (Maroc)  
*(Le Petit Marocain, 7 juillet 1935)*

MM. les actionnaires de la Société anonyme de Cultures industrielles au Maroc, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le 5 août 1935 à onze heures, au siège social : 16, rue de l'Aviation-Française à Casablanca, à l'effet de délibérer sur toutes les questions de la compétence des assemblées générales ordinaires et notamment sur les questions à l'ordre du jour suivant :

.....

---

AEC 1937/822 — Société anon. de cultures industrielles au Maroc,  
16, rue de l'Aviation Française, CASABLANCA.

Télég. : Linmaroc-Casablanca. — R.C. Casablanca 286.

Capital. — Société anon., fondée le 18 octobre 1923, 7.000.000 fr. en 28.000 actions de 250 fr. libérées dont 11.971 actions d'apport. (Anciennement : Société immobilière et agricole d'El-Fresh). — Parts bénéficiaires : 1.050.

Objet. — Cultures des céréales et plantes industrielles (lin, coton, plantes à parfums, arbres fruitiers), élevage. — Exploitations à : Tit Melil, Aïn Djemel et Mouaniq, par Ber-Réhid, Djidida.

Exp. — Céréales, bétail, filasses et graines de lin, etc.

Conseil. — MM. Gaston Gradis, présid. ; G. Provot, vice-présid. ; E. de Joannis, admin. délégué ; Félix Bonan, G. de Rochefort, R. Gaston-Dreyfus, Georges Dreyfus, A. Fourcade, Paul Guillemet, Georges Carle, J. Orcel, Delpech, administrateurs.

---